



# Assemblée Générale

## 22/11/2025

1



## Programme suivi en visioconférence

FC

- 10 H 30 : début AG
- 11 H 15 : Conseil de l'Ordre, réponse aux adhérents et partage d'expérience
- 12 H 00 : rapport d'activité Yvelin et CFDP
- 13 H 00 : fin de la réunion

2



## Ouverture de l'Assemblée Générale

FC

- Ouverture de l'AG par Florence Compagnon
- Vos Elus FC
- Rapports moral et d'activité pour l'exercice clos le 31/12/2024 FC
- Quelques chiffres pour l'année 2024 : questions, CA, AG... FC/RS
- Diffusion d'informations AB
- Participation et contributions : point sur les actions menées FC
- Rapport financier pour l'exercice clos le 31/12/2024 BS/RS
- Approbation des ≠ rapports, quitus de la gestion FC
- Répartition des adhérents en 2024 IC
- Pyramide des âges – adhérents 2024 CN
- Activité sur les réseaux sociaux CN
- Nouveau site Internet, espace adhérent CN
- Cotisations pour l'année 2026 FC

3



## Vos Elus: Le Bureau

FC



**Dr Florence COMPAGNON**  
Présidente  
PH temps partiel  
GHSC - Site de Carvin  
62220 CARVIN



**Dr Christophe NAMBOT**  
Vice-Président  
Pharmacien gérant - Chef de service  
Hôpital privé Drôme Ardèche  
07500 GUILHERAND GRANGES



**Dr Delphine Chevalier**  
Vice-Présidente  
Pharmacien  
GH Paris St Joseph  
Paris 14ème arrondissement



**Dr Agnès BERNERRON-FEROT**  
Secrétaire générale  
Pharmacien gérant  
Hôpital privé ARRAS les Bonnettes  
Groupe Ramsay Générale de Santé  
62000 ARRAS



**Dr Isabelle CARPENTIER**  
Secrétaire générale adjointe  
PH Pharmacie  
OMeDIT HDF  
59777 EURALLILLE



**Dr Brigitte SIMEON**  
Trésorière  
Pharmacien gérant  
PUI du CGS SHM  
Chaumont, Langres,  
Bourbonne les Bains



**Dr Sébastien AMOUREUX**  
Trésorier Adjoint  
Pharmacien gérant  
CRF Divio  
21000 DIJON

4

 Vos Elus: 2 Administrateurs FC



**Dr Christine HAUCHART**  
Administratrice SNPGH  
Pharmacien gérant  
Hôpital privé St Claude  
Saint Quentin



**Dr Richard SWAENEPOEL**  
Administrateur SNPGH  
EPMS Marie du Merle Orbec-en-Auge  
CH de Bernay

5

 Quelques chiffres  
CA et AG FC

- En 2024 il y a eu
  - 9 CA, en visioconférence
  - 1 AGE et 1 AGO pour la modification des statuts
  - 1 AG ordinaire
- Questions adhérents : 89 en 2024 (93 en 2023, 109 en 2022)
- 632 adhérents, dont 66 nouveaux en 2024 (dont 23 primo-adhérents)  
(671 adhérents dont 62 nouveaux (\*) en 2023, 738 adhérents, dont 62 nouveaux en 2022)
- Au 20/11/2025, 5654 adhérents, 48 nouveaux (dont 22 primo-adhérents)

(\*) anciens adhérents mais n'ayant pas renouvelé leur adhésion l'année N-1

6

 Quelques chiffres 2024  
Questions des adhérents RS & ABF

- 10 questions ont nécessité la consultation de l'assistance juridique
- 3 dossiers ont été transmis à CFDP,
- D'autres questions ou témoignages concernaient :
  - Difficultés au travail (direction, adjoints/préparateurs)
  - Hiérarchie
  - Contrats de travail, primes, statut chef de service, préavis départ
  - Fermeture PUI, transfert contrat sur autre établissement
  - Difficultés à trouver des remplaçants
  - Harcèlement, diffamation
  - Convention PUI/officine
  - Accès PUI
  - Gardes administratives/astreintes pharmaceutiques
  - Vaccination par pharmacien hygiéniste
  - Concours PH
  - Uniformisation pratiques avec médecins
  - Participation à association PH, réunions sur temps de travail
  - Présence IDE dans PUI : quelles tâches ?
  - Télétravail
  - Formation DPC
  - Echelons triple grille prime exceptionnelle en fonction du temps dans l'établissement

7

 Quelques chiffres  
Diffusion d'informations FC

- Infomails
  - 24 (27) Infomails ⇒ diffusion de nombreuses infos concernant les calendriers électoraux (élections pro, renouvellement du CA), l'annonce des visioconférences proposées par le SNPGH

(il n'y a pas eu de courrier postal, les communications sont faites par mail ou par l'intermédiaire du site)

8

**Participations et contributions :  
Points sur les actions menées** FC/DC

Représentation au ministère, en intersyndicale, dans les commissions, au CNOP...

- Ordre des pharmaciens : dérogation d'exercice (27/02-14/05/24 – FC et DC)
- HOPIPHARM (29 au 30/05/24 - FC)
- Conf. doyens de pharmacie : accès exercice en PUI de SDIS (06 & 09/24 – FC et DC)
- CA & AG CNP Pharmacie (13/06/24 – DC)
- Commission nationale d'exercice des PPH ( 03 et 09/24 – BS)
- Convergence Santé Hôpital (24 au 27/09/24 – FC)
- Intersyndicale (FC, AG & CA : BS – 1 réunion/mois)
- Visio sapeurs-pompiers pharmaciens (07 & 09/24 – FC)
- Europharmat Lille (4 au 14/11/24 – FC)

9

**Rapport financier pour  
l'exercice clos le 31/12/24** BS/RS

SYND NATIONAL PHARMACIE Le Bilan de votre Année 2024

Synthèse de l'activité

	2024	2023	Evolution	
Produits d'exploitation	99 905 €	102 436 €	-2 531 €	-2,5%
Marge globale	99 900 €	102 433 €	-2 533 €	-2,5% →
Charges de fonctionnement	55 660 €	56 012 €	-352 €	-0,6%
Impôts et taxes	2 429 €	2 407 €	+22 €	+0,9%
Charges de personnel	26 630 €	27 316 €	-686 €	-2,5%
Dotations aux amortissements	664 €	0 €	+664 €	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>14 517 €</b>	<b>16 693 €</b>	<b>-2 176 €</b>	<b>-13%</b>
Résultat financier	4 752 €	3 760 €	+992 €	+26,4%
Résultat courant	19 269 €	20 453 €	-1 184 €	-5,8%
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>19 269 €</b>	<b>20 453 €</b>	<b>-1 184 €</b>	<b>-5,8%</b>

10

**Approbation des comptes  
quitus de la gestion** FC

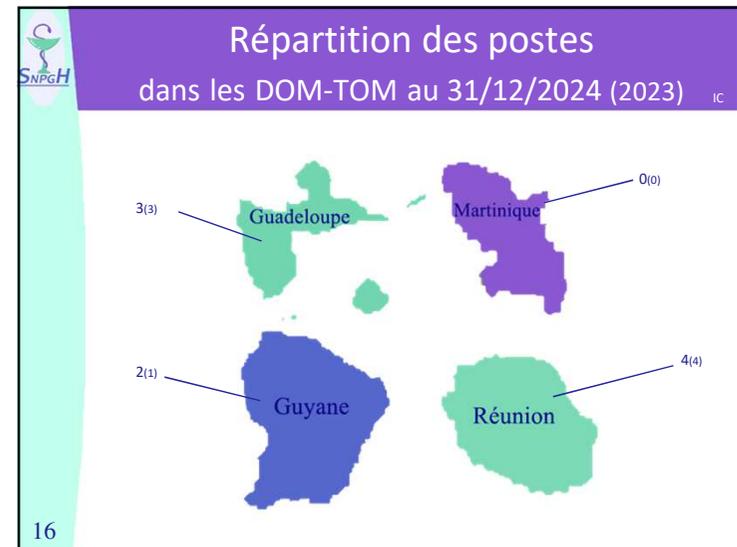
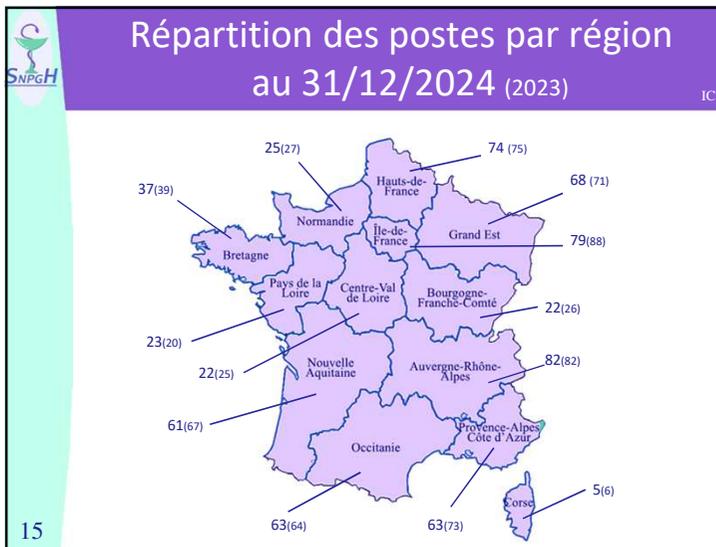
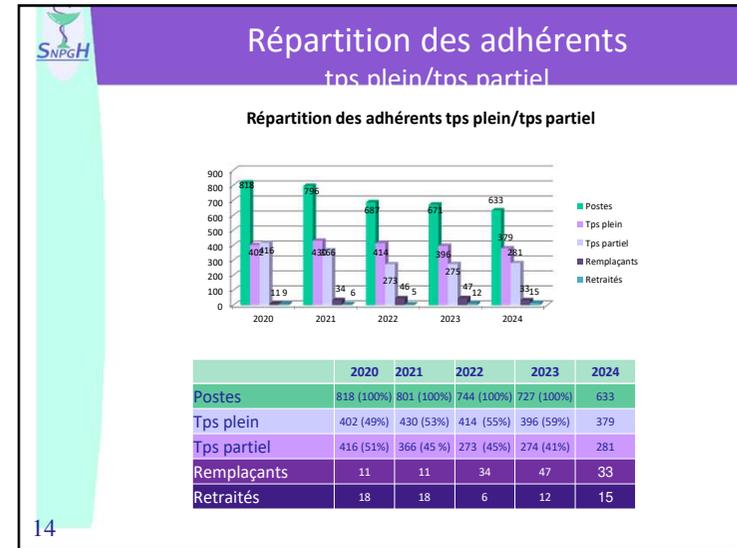
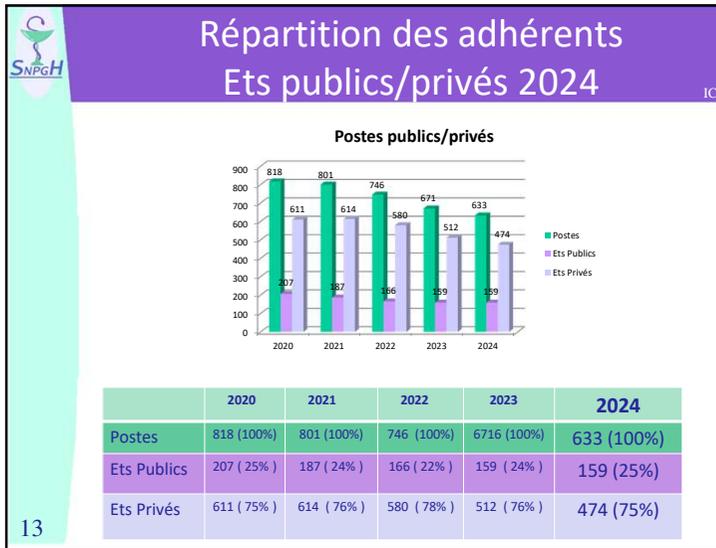
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/24
- Approbation de l'affectation des résultats de l'exercice
- Pouvoir au président pour l'application des présentes résolutions

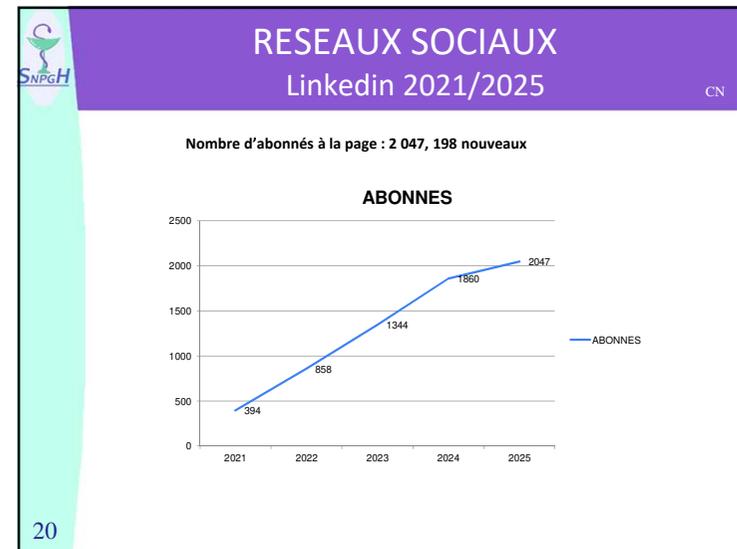
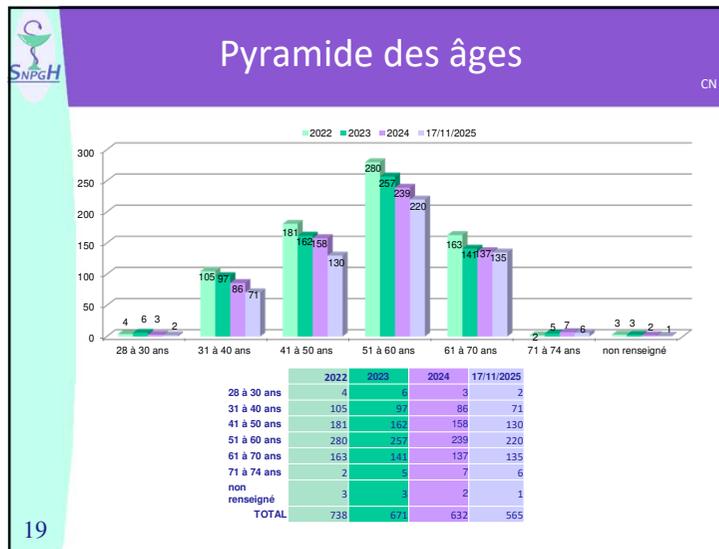
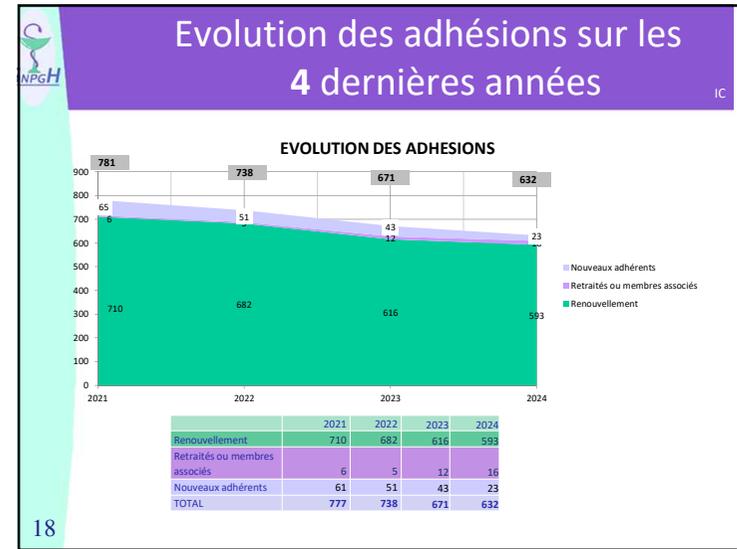
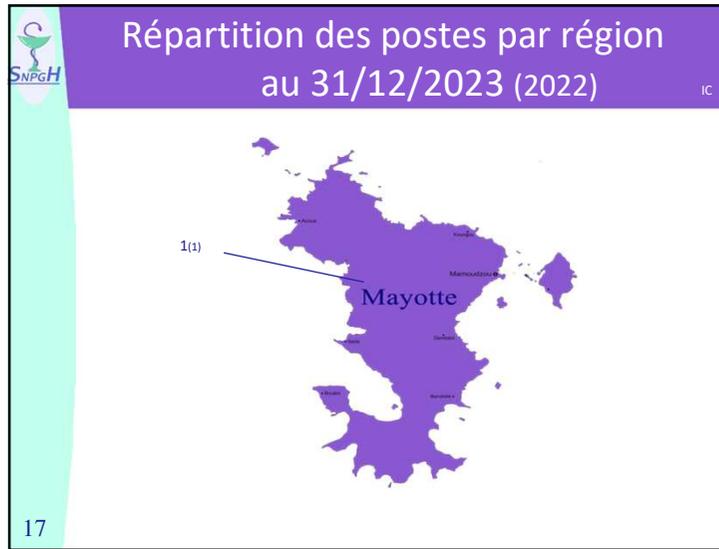
11

**Répartition des adhérents 2024** IC

- Postes dans les établissements publics et privés
- Postes temps plein/temps partiel
- Evolution des adhésions sur les 4 dernières années
- Pyramide des âges
- Répartition des adhérents par région

12





**Cotisations 2026 (€)** FC

Année	2022	2023 (*)	2024 (*)	2025 (*)	2026 (*)
Adhérents actifs	150	150	160	160	160
Membres associés	100	100	110	110	110
Primo adhérents	100	100	110	110	110
Assistants et internes (dernier semestre)	100	100	110	110	110

21 (\*) avec une prestation supplémentaire

**EVENEMENTS PHARES 2024/2025** FC

Elections du nouveau CA du SNPGH le 14/10/24  
Installation du nouveau bureau le 18/11/24

Elections professionnelles « Liste ensemble APH » au CSPM Conseil supérieur des professions médicales :  
en CD conseil de discipline,  
en Commission statutaire nationale

Réfection du site

Mise en place de webinaires

22

**WEBINAIRES 2024** FC

Date	Sujet	Intervenants	Participants
29/01/24	Renouvellement et adaptation des prescriptions par le PH : en pratique !	Pr Antoine Dupuis	52
18/11/24	Une place pour les parcours atypiques	Edith Dufay, chef du pôle territorial de pharmacie	27
16/12/24	Quoi de neuf pour les conditions d'accès à la profession de pharmacien hospitalier	Patrick Rambourg, président de la section H de l'Ordre des Pharmaciens	23
09/12/24	Avenir des PUI de SDIS	Pr Lisowski, Président de la Conférence des Doyens de pharmacie, et le Colonel-Pharmacien Thierry Lacombe Pharmacien chef du SDIS 21	20

23

**WEBINAIRES 2025**

Date	Sujet	Intervenants	Participants
10/02/25	Les PPH : missions possibles	Sylvette Garrigou, présidente de l'ANPPH et Sébastien Amoureux, Administrateur du SNPGH	234 personnes ont manifesté leur intérêt dont 44 pharmaciens
14/04/25	Elections des conseillers ordinaires de l'Ordre des Pharmaciens	Candidats soutenus par le SNPGH : Morgane Guillaudin/Alison Klasen Bertrand Carbonnie/Julien Cristofini	7
23/06/25	Pharmaciens hospitaliers, embarquez vos préparateurs dans l'aventure ADIPh !	Sylvette Garrigou, présidente de l'ANPPH, Sébastien Amoureux, Administrateur du SNPGH et Agnès Bobay-Madic, Présidente de l'ADIPh	34
30/06/25	Pharmacie hospitalière, quel avenir ?	Patrick Rambourg, Président de la section H de l'Ordre des Pharmaciens	14
20/10/25	Comment gérer les conflits à l'hôpital ?	Jacques Trévidic, ancien président du CPH et d'APH, membre du conseil d'administration de l'APPA	18

24



## WEBINAIRES 2026

Date	Sujet	Intervenants
12/01/26	Présentation des travaux et actions de la section H	Philippe Benoît, président de la section H de l'Ordre des pharmaciens
09/02/26	Protection psychologique Un outil CFDP /SNPGH	Bénédicte Pédébideau

25



## QUESTIONS DES ADHERENTS

### statut chef de service

Réponse de la DGOS : gérance d'une pharmacie à usage intérieur.

R.5126-38 : *Le pharmacien chargé de la gérance de la pharmacie à usage intérieur est responsable des missions et des activités autorisées pour cette pharmacie. Le personnel affecté à la pharmacie exerce ses fonctions sous l'autorité technique du pharmacien chargé de la gérance et des pharmaciens adjoints de cette pharmacie à usage intérieur.*

*Le pharmacien chargé de la gérance de la pharmacie à usage intérieur dirige et, en liaison avec les autres pharmaciens, surveille le travail des étudiants inscrits en troisième cycle des études pharmaceutiques et des étudiants hospitaliers en pharmacie conformément aux dispositions des articles R. 6153-44 et R. 6153-77.*

R.5126-42 : *La gérance d'une pharmacie à usage intérieur d'un établissement public de santé est assurée par un pharmacien exerçant l'une des fonctions suivantes :*

*1° Chef de pôle dans un établissement ou chef de pôle inter établissements, dans les pôles d'activité exclusivement pharmaceutique qui ne comportent pas de structures internes ou qui ne comportent que des unités fonctionnelles ;*

*2° Responsable d'une structure interne de pharmacie dans les autres pôles d'activité.*

*Les dispositions prévues au présent article ne s'appliquent pas dans les établissements publics de santé non organisés en pôles d'activité.*

26



## QUESTIONS DES ADHERENTS

Il ressort de ces dispositions, sous réserve des spécificités propres à certains établissements entérinées dans le règlement intérieur arrêté après délibération des instances, que **le pharmacien gérant de PUI peut être regardé comme exerçant des missions analogues à celles d'un chef de service et donc, susceptibles d'autoriser le versement de l'indemnité de chef de service.**

27



## QUESTIONS DES ADHERENTS

### Harcèlement, diffamation

- Gt VSS DGOS
- 5 groupes
- Discipline
- Enquêtes et procédures
- Formation VSS
- Honorabilité
- ONVS 2.0

28

 **QUESTIONS DES ADHERENTS**

### Harcèlement, diffamation

- Gt VSS DGOS
- 5 groupes
- Discipline

Possibilité de faire appel à personnalités qualifiées au sein des conseils de discipline de la FPH :

Retour DGAFP et DAJ des Ministères sociaux ; instruction à élaborer pour le niveau local et le niveau national pour préciser les modalités de saisine.

Incitation à la formation des membres des conseils de disciplines sur les VSS.

Evolution saisine JDHU : en attente détermination des modalités par les nouveaux cabinets.

29

 **QUESTIONS DES ADHERENTS**

### Harcèlement, diffamation

- Enquêtes et procédures

A intégrer dans le projet de loi - renforcer l'obligation d'information par les parquets ;  
Actualisation d'une instruction entre parquets et ordres.

30

 **QUESTIONS DES ADHERENTS**

### Harcèlement, diffamation

- Formation VSS

Référentiel de formation arrêté avec la MIPROF ;  
Refonte de la certification périodique avec un item VSS intégré pour les ordres ;  
Dimension VSS intégrée par la HAS dans son référentiel de certification des établissements de santé ;  
Interrogation : inclusion des violences obstétricales et gynécologiques ? (Remarque d'associations de patients) -> preneur d'un retour des participants sur ce point.

 **QUESTIONS DES ADHERENTS**

### Harcèlement, diffamation

- Honorabilité

Validation d'un dispositif identique à celui existant pour le médico-social avec extension du mécanisme à tous les professionnels de santé, y compris libéraux  
Création d'un nouveau GT pour déterminer les modalités de contrôle avec deux possibilités :  
Attestation d'honorabilité au niveau national, par le professionnel ;  
Dépôt-liste au niveau local, par l'employeur ;

Accès direct au FIJAIS-V pour les ordres au niveau national à discuter avec le Ministère Justice

## QUESTIONS DES ADHERENTS

### Harcèlement

- ONVS 2.0 = coordination nationale contre les violences en santé » (CNVS)

Possibilité de signalement direct pour les signalants salariés sans passer par le filtre établissement/employeur ;

Projet de formulaire commun et partagé par l'ensemble des acteurs, avec possibilité de signaler au niveau national -> Dernière version sera envoyée à l'ensemble des participants ;

Recensement annuel obligatoire pour les établissements et les ordres avec un outil partagé afin de faciliter le suivi ;

Projet de guides -> des sommaires seront transmis prochainement afin de recueillir les observations des participants. Une fois actés les sommaires, nous préparerons les textes.

Lancement d'un nouveau GT sur le marché pour la prestation de dispositif d'écoute et d'accompagnement -> objectif : définir les attentes vis-à-vis du futur prestataire ; mise en place ultérieure d'un comité de suivi des parties prenantes sur les données récoltées (rythme semestriel/trimestriel à définir) ;

## QUESTIONS DES ADHERENTS

- > Echelons perdus avec le Ségur, perte de 4 ans d'ancienneté
- > triple grille
- > en fonction du temps dans l'établissement

**Une grille de base (grille actuelle), sur laquelle rentrent les PH à leur nomination, avec calcul de l'ancienneté selon les règles en vigueur (articles R6152-15 & 17 notamment)**

**Un premier booster au bout de 5 ans d'ancienneté dans le corps des PH (ce qui permet de n'inclure, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, que les PH nommés avant le 1<sup>er</sup> octobre 2020) Ce booster est le passage automatique sur une grille « hors classe »**

**Un deuxième booster qui « récompense » l'engagement durable dans le service public hospitalier Ce booster est le passage sur une grille « classe exceptionnelle »**

- Être dans le corps des PH depuis au moins 15 ans
- Ne pas avoir eu d'activité libérale intra ou extra-hospitalière pendant les quinze dernières années

La grille d'échelon est la même, ou avec des échelons de durée un peu plus courte (3 ans max) et/ou de rémunération plus importante (marche d'escalier autour de 1 000 euros)

## Nouveau site internet

[www.snpgh.fr](http://www.snpgh.fr) CN

35

## Nouveau site internet

[www.snpgh.fr](http://www.snpgh.fr) CN

**3347 visites** : c'est un peu moins que l'année passée : mais il y avait eu des élections ce qui avait provoqué un pic de connexion en ligne.

Le temps moyen de connexion s'améliore : ce qui veut dire que les internautes trouvent plus que l'an dernier ce qu'ils cherchent. C'est probablement la montée en charge de l'espace adhérent, avec des actualités pertinentes en ligne.

Un visiteur sur deux survole le site (quitte le site après une page)

Les pages les plus vues :

espace-adherent	1739
actualites	558
le-snpgh	382
offres-emploi	295

**A retenir :**  
**Augmentation de l'engagement des visiteurs, notamment les adhérents via l'espace adhérent.**

36



FC

**MERCI**  
A TOUTES ET A TOUS POUR  
VOTRE **PRESENCE**  
ET VOTRE **FIDELITE**  
AU **SNPGH**

37